

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT

**EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT,
GESTION 2018
à fin décembre 2018**



Sommaire

Sommaire	1
Liste des sigles et acronymes	2
Liste des tableaux	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES ANNEXES	4
Introduction	5
I. Le contexte de l'exécution du budget	6
II. La réalisation des recettes du budget général	8
1. Les recettes budgétaires	9
a. Les recettes fiscales.....	10
b. Les recettes non fiscales	15
c. Les dons projets et les dons programmes.....	18
2. Les ressources de trésorerie	18
III. L'exécution des dépenses du budget général	20
1. Les dépenses budgétaires	21
a. Les charges financières de la dette.....	24
b. Les dépenses de personnel.....	25
c. Les dépenses d'acquisition des biens et services.....	25
d. Les dépenses de transfert.....	26
e. Les dépenses d'investissement	26
2. Les charges de trésorerie	28
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	29
V. Le solde budgétaire	30
CONCLUSION	32
ANNEXES	33

Liste des sigles et acronymes

CGAF	Compte Générale de l'Administration des Finances
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP- PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
FAT	Forces armées Togolaises

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des recettes du budget général (en milliards de FCFA).....	8
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)	9
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards de FCFA)	11
Tableau n° 4.	Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides (en milliards de FCFA)	12
Tableau n° 5.	Impôts recouverts par les CI et CDDI (en milliards de FCFA).....	13
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA).	14
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)	14
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)	15
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards de FCFA)	16
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA).....	18
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)	19
Tableau n° 12.	Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)	20
Tableau n° 13.	Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)	21
Tableau n° 14.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)	22
Tableau n° 15.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA).....	24
Tableau n° 16.	Tableau récapitulatif des exécutions des investissements	27
	publics par fonction (en milliards de FCFA)	27
Tableau n° 17.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA)	27
Tableau n° 18.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards de FCFA)	28
Tableau n° 19.	Situation de l'exécution des comptes d'affectation spéciale (CAS (en milliards de FCFA)	29
Tableau n° 20.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat.....	31

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1.	Réalisation des recettes budgétaires	10
Graphique n° 2.	Recouvrement des recettes fiscales	11
Graphique n° 3.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	23

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Etat des entrées et sorties dans la fonction publique au 31 décembre 2018.....	33
Annexe n° 2.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons.....	34
	(en milliards de FCFA)	34
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts	35
	(en milliards de FCFA)	35

Introduction

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

La production et la publication de ces documents trimestriels répondent à une exigence de transparence en mettant à la disposition du Parlement et du public l'information sur l'exécution du budget. Ces rapports permettent au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances et au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire.

Ce rapport présente la réalisation des recettes et l'exécution des dépenses du budget de l'Etat au 31 décembre 2018.

I. Le contexte de l'exécution du budget

Le budget de l'Etat constitue l'instrument essentiel de la mise en œuvre de la politique budgétaire qui tire sa source de la politique générale du Gouvernement.

La loi de finances de l'année 2018 intervient dans un contexte où notre pays s'est engagé sur la voie de nouvelles réformes structurelles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques. Elle répond d'une part, à une nouvelle stratégie nationale de développement élaborée par le Gouvernement en remplacement de la SCAPE qui a pris fin en 2017 et d'autre part, à la poursuite de la mise en œuvre du programme conclu avec le FMI. Cet accord triennal soutenu par la Facilité élargie de crédits (FEC) prévoit un nouveau cadrage macroéconomique et a pour objectifs de :

- consolider la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance durable et inclusive ;
- réduire le déficit budgétaire global de manière significative afin d'assurer la viabilité à long terme de la dette et de la position nette extérieure ;
- recentrer la politique économique sur une croissance durable et inclusive en mettant l'accent sur les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructures.

Le Gouvernement, au demeurant, entend accorder une importance au programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), au programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et aux agropoles dans la politique de développement de notre pays.

Au regard de l'attention particulière que le Gouvernement voudrait accorder à la problématique de l'endettement et à l'amélioration des conditions de vie des populations, la politique budgétaire a été axée sur la poursuite des efforts de mobilisation des ressources internes, la meilleure allocation de ces ressources sur la base de l'efficacité des investissements publics et la maîtrise des dépenses courantes concourant à la réduction du déficit budgétaire à un taux de 1,17% du PIB contre une norme de l'UEMOA de 3%.

En matière des ressources, les réformes fiscales ont été poursuivies et des efforts ont été intensifiés pour améliorer les recouvrements par le renforcement et la modernisation des systèmes de collecte.

Afin de prévenir tout dérapage de nature à fragiliser les équilibres macroéconomiques, une gestion prudente et efficiente des dépenses a été de rigueur. Les dépenses d'investissement ont été exécutées conformément aux priorités de la politique définie par le Gouvernement. Une stratégie d'endettement prudente a été poursuivie. Le Gouvernement a mis un accent sur le recours aux dons projets et dons programmes et a privilégié les emprunts concessionnels tout en veillant à la soutenabilité à moyen et à long termes de la dette publique. Les dépenses ont été orientées vers les secteurs sociaux notamment l'éducation, la santé, le développement socioéconomique de base en milieu rural et semi-urbain à travers les deux programmes majeurs que sont le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et le Programme d'Appui aux Populations Vulnérables (PAPV).

Ces actions ont pour essence de redonner un nouveau souffle à l'économie nationale notamment au secteur privé destiné à jouer un rôle plus important dans la consolidation de la croissance.

II. La réalisation des recettes du budget général

Les recettes du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin décembre 2018, le taux de réalisation des recettes du budget général est de 88,16%, soit un montant de recettes recouvrées de 1 152,79 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 307,56 milliards de FCFA. Les recettes du budget général sont en baisse de 1,44% par rapport à la même période en 2017.

**Tableau n° 1. Réalisation des recettes du budget général
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 – 2018
RECETTES BUDGETAIRES	832,00	464,73	294,60	759,33	91,27%	707,21	7,37%
Recettes fiscales	616,62	400,94	159,59	560,53	90,90%	563,17	-0,47%
Recettes non fiscales	84,80	44,77	48,14	92,91	109,56%	55,51	67,38%
Dons projets	95,71	19,02	53,69	72,71	75,97%	40,21	80,83%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	34,86	0,00	33,18	33,18	95,18%	48,32	-31,33%
RESSOURCES DE TRESORERIE	475,56	253,94	139,52	393,46	82,74%	462,41	-14,91%
Emprunts projets	123,87	13,57	44,62	58,19	46,98%	29,83	95,07%
Emprunts obligataires	311,29	220,47	74,78	295,25	94,85%	307,61	-4,02%
Emprunts (FEC)	40,40	19,90	20,12	40,02	99,06%	124,97	-67,98%
TOTAL GENERAL	1307,56	718,67	434,12	1 152,79	88,16%	1 169,62	-1,44%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF, ACCE

1. Les recettes budgétaires

Selon l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les recettes budgétaires comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances 2018, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

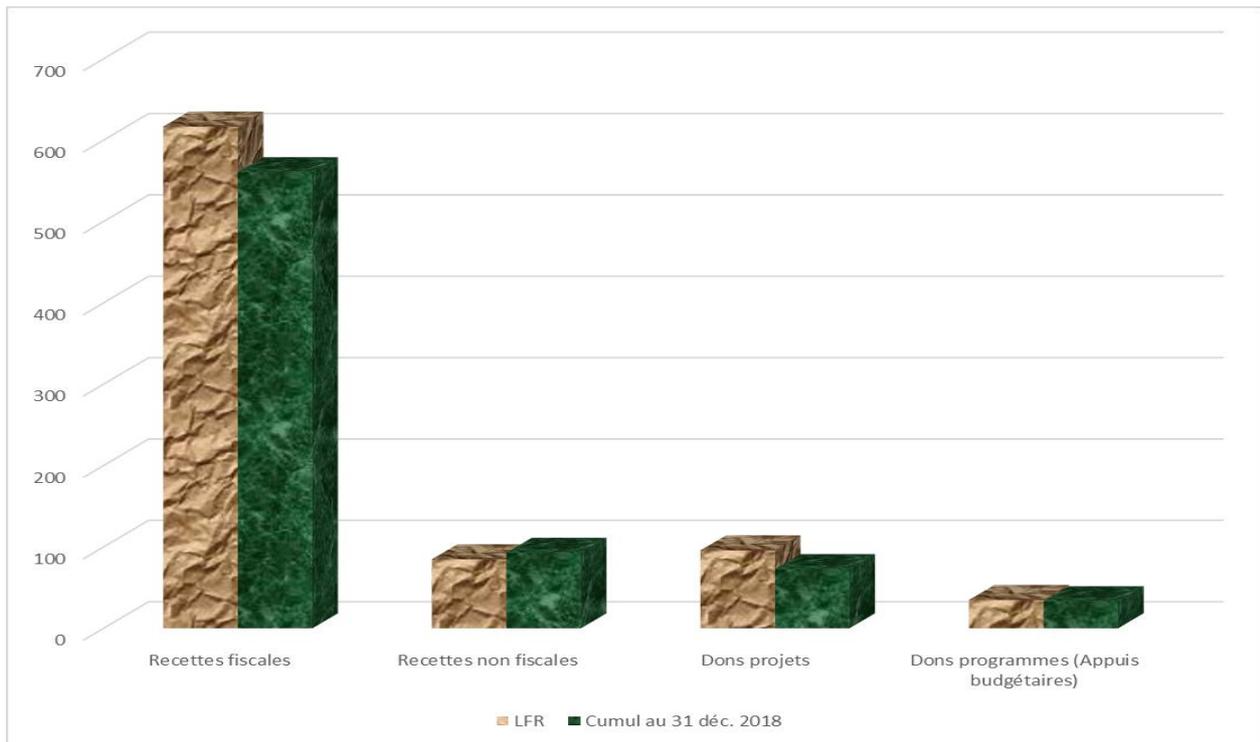
Au 31 décembre 2018, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 91,27%, soit un montant de 759,33 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 832,00 milliards de FCFA. On note une augmentation de 7,37% par rapport à fin décembre 2017 due essentiellement à une forte progression de réalisation des recettes non fiscales et des dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation 31 déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Recettes fiscales	616,62	400,94	159,59	560,53	90,90%	563,17	-0,47%
Recettes non fiscales	84,80	44,77	48,14	92,91	109,56%	55,51	67,38%
Dons projets	95,71	19,02	53,69	72,71	75,97%	40,21	80,83%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	34,86	0,00	33,18	33,18	95,18%	48,32	-31,33%
TOTAL GENERAL	832,00	464,73	294,60	759,33	91,27%	707,21	7,37%

Sources : DGBF, RGE, OTR, DDPF

Réalisation des recettes budgétaires



Source : DGBF

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

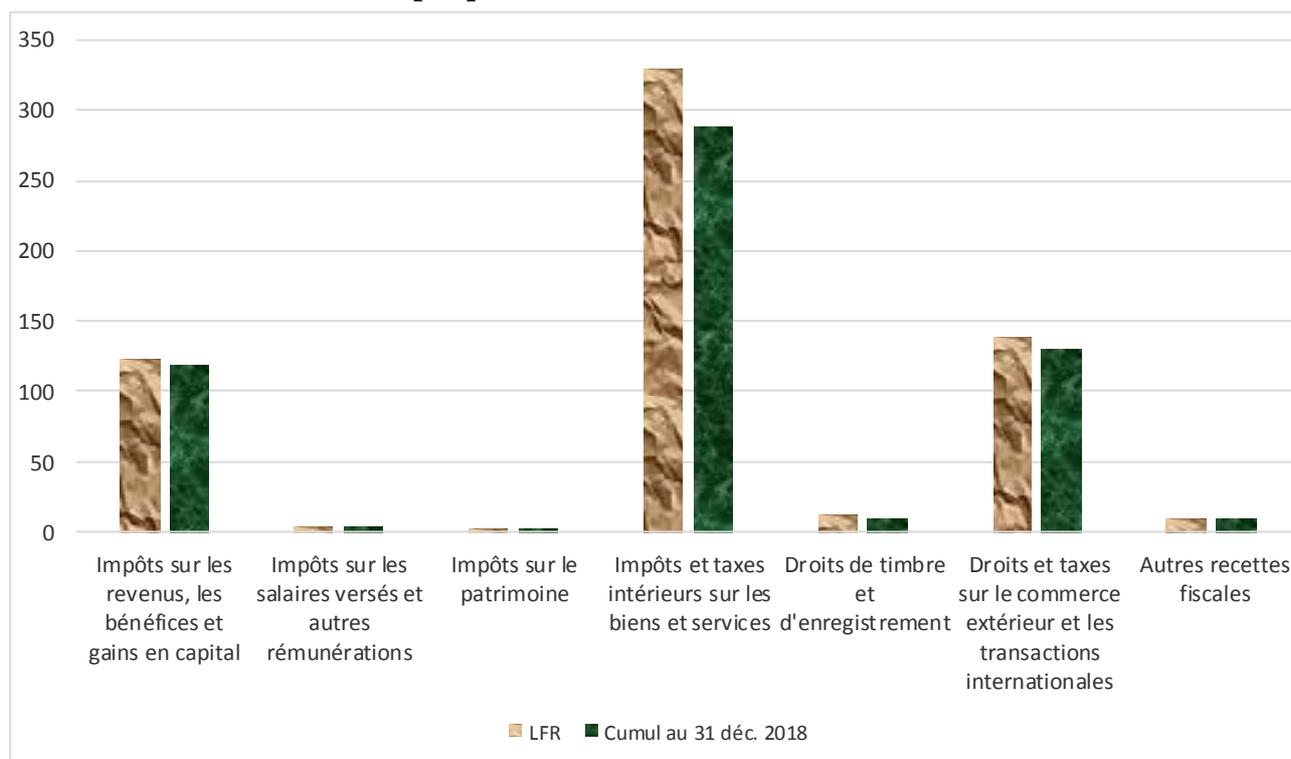
Au 31 décembre 2018, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 616,62 milliards de FCFA, 560,53 milliards de FCFA ont été recouvrés, soit un taux de réalisation de 90,90%. Comparée à la réalisation de la même période en 2017, on note une baisse de 0,47%, soit 2,64 milliards de FCFA en valeur absolue.

**Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4è trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	121,97	87,04	31,08	118,12	98,84%	101,46	16,42%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	3,74	2,50	0,75	3,25	86,90%	3,27	0,61%
Impôts sur le patrimoine	1,84	1,22	0,52	1,74	94,57%	1,54	12,99%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	330,02	202,14	86,89	289,03	87,58%	301,16	-4,03%
Droits de timbre et d'enregistrement	12,49	6,84	2,98	9,82	78,62%	15,84	-38,01%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	137,96	95,19	34,75	129,94	94,19%	132,45	-1,90%
Autres recettes fiscales	8,59	6,02	2,61	8,63	100,47%	7,45	15,84%
TOTAL	616,62	400,94	159,59	560,53	90,90%	563,17	-0,47%

Source: OTR

Graphique n°2. Recouvrement des recettes fiscales



Source: DGBF

Parmi les recettes recouvrées au 31 décembre 2018, certaines ne donnent pas lieu à des encaissements effectifs ; elles sont qualifiées de recettes non liquides. La réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides sont présentées dans le tableau 4 suivant :

**Tableau n° 4. Réalisation et répartition des recettes liquides et non liquides
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4 ^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Recettes liquides	518,30	354,64	131,45	486,09	93,79%	449,01	8,26%
Recettes non liquides	98,32	46,30	28,14	74,44	75,70%	114,16	-34,80%
Exonérations	68,07	33,31	21,78	55,10	80,95%	92,82	-40,64%
Chèques trésors	30,26	12,98	6,36	19,34	63,92%	21,34	-9,37%
TOTAL	616,62	400,94	159,59	560,53	90,90%	563,17	-0,47%

Source : OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'OTR.

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 608,14 milliards de FCFA, les recouvrements au 31 décembre 2018 s'élèvent à 545,56 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 89,71%. Ils connaissent une baisse de 1,74% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau 5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	RECOUVREMENT					
			Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4 ^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,27	0,28	0,09	0,37	136,69%	0,37	0,67%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	10,57	9,97	1,21	11,18	105,84%	9,88	13,17%
	IRPP (non ventilé)	34,26	24,27	8,77	33,04	96,46%	30,57	8,09%
	Impôt sur les Sociétés	66,76	46,18	18,67	64,85	97,14%	52,08	24,52%
	Prélèvement BIC	8,75	5,56	2,07	7,63	87,26%	7,31	4,43%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,27	0,27	0,06	0,33	122,93%	0,23	46,58%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	24,25	17,83	5,15	22,98	94,75%	20,34	12,99%
	dont SAFER	14,48	9,58	3,10	12,68	87,59%	11,94	6,18%
	Autres Droits d'Accises	13,07	8,55	3,29	11,83	90,58%	10,95	8,04%
	Droits de Timbres	3,72	2,22	1,04	3,26	87,54%	3,34	-2,41%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	
	Droits d'enregistrement	8,77	4,62	1,93	6,55	74,72%	12,50	-47,57%
	TC-IRPP	1,37	0,77	0,27	1,04	75,99%	1,26	-17,07%
	Taxe/Salaire	3,74	2,50	0,80	3,30	88,13%	3,27	0,78%
	TSFCB	1,55	1,06	0,46	1,52	98,13%	1,30	17,01%
	Taxe Fonc. /PB	1,57	0,95	0,55	1,50	95,36%	1,31	13,94%
	TPU (45%)	0,58	0,36	0,17	0,54	92,91%	0,49	10,78%
	Taxe professionnelle	6,96	5,27	2,00	7,27	104,44%	5,83	24,68%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,37	0,28	0,03	0,31	84,16%	0,31	0,35%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	114,74	58,55	36,78	95,33	83,08%	114,86	-17,00%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	13,36	8,75	2,76	11,51	86,14%	11,20	2,71%
TPJH	1,41	0,91	0,28	1,18	83,81%	1,19	-0,07%	
Taxe/Conv. d'assurance	2,63	1,85	0,31	2,16	82,07%	2,21	-2,14%	
TOTAL CI	318,96	200,99	86,57	287,56	90,16%	290,79	-1,11%	
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	99,10	66,43	23,76	90,19	91,00%	86,38	4,41%
	Redevance Statistique	24,06	11,80	6,65	18,45	76,68%	32,65	-43,49%
	Timbre Douanier	0,31	0,21	0,07	0,28	91,11%	0,28	0,55%
	Prélèvement National de Solidarité	3,89	2,85	1,04	3,89	100,09%	3,55	9,52%
	Taxe sur la valeur ajoutée	158,65	104,37	37,84	142,21	89,64%	138,80	2,46%
	Taxe à l'exportation	3,16	2,27	0,70	2,98	94,10%	2,74	8,78%
	TOTAL CDDI	289,18	187,93	70,07	258,00	89,22%	264,41	-2,42%
TOTAL CI +CDDI	608,14	388,93	156,63	545,56	89,71%	555,20	-1,74%	

Source : OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 3,32 milliards de FCFA, les recouvrements à fin décembre 2018 s'élèvent à 9,91 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 298,64%. Elles sont en hausse de 222,14% par rapport à la même période en 2017. Cette forte hausse s'explique par la vente en 2018 des produits issus de la contrebande. Le détail des autres recettes est consigné dans le tableau 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du commissariat des douanes (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4 ^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,67	0,65	0,23	0,87	130,74%	0,61	43,23%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	-	-	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,01	0,00	0,01	78,10%	0,01	-4,08%
	Remise 10%	0,00	-	-	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	-	0,00	-	0,00	-31,72%
	Confiscations et Ventes en Douanes	2,64	7,70	1,32	9,03	341,88%	2,46	267,20%
TOTAL		3,32	8,36	1,55	9,91	298,64%	3,08	222,14%

Source : OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 3,99 milliards de FCFA, ont été recouvrées à hauteur de 3,92 milliards de FCFA à fin décembre 2018, soit un taux de réalisation de 98,25% enregistrant ainsi une hausse de 9,50% par rapport à la même période de l'année 2017 comme illustré dans le tableau 7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4 ^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	3,99	2,98	0,94	3,92	98,25%	3,58	9,50%
TOTAL		3,99	2,98	0,94	3,92	98,25%	3,58	9,50%

Source : OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,17 milliard de FCFA de produits des amendes, les réalisations à fin décembre 2018 s'élèvent à 1,15 milliard de FCFA, soit un taux de 98,29% enregistrant une diminution de 12,88% par rapport à la même période de l'année 2017 comme l'indique le tableau 8 ci-après:

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes (en milliards de FCFA)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4 ^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,06	0,38	0,44	0,82	77,84%	1,13	-27,27%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,12	0,30	0,03	0,33	282,87%	0,19	72,76%
TOTAL		1,17	0,68	0,47	1,15	98,29%	1,32	-12,88%

Source : OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie directe. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, les revenus divers et les dividendes.

Pour une prévision annuelle de 84,80 milliards de FCFA, les recettes non fiscales recouvrées à fin décembre 2018 se chiffrent à 92,91 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 109,56%.

Comparées aux recouvrements de fin décembre 2017 qui étaient de 55,51 milliards de FCFA, on note une augmentation de 37,40 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 67,38% dû au recouvrement des redevances téléphoniques.

**Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales
(en milliards de FCFA)**

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4è trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	49,58	24,81	44,19	69,00	139,17%	28,02	146,25%
Produits et participations financières: dividendes	28,95	7,10	20,77	27,87	96,27%	21,79	27,90%
Loyers d'immeubles	0,55	0,19	0,20	0,39	70,91%	0,27	44,44%
Redevances téléphoniques	15,00	15,00	22,63	37,63	250,87%	1,57	2296,82%
Redevances minières	2,50	1,62	0,38	2,00	80,00%	1,10	81,82%
Fonds Réhabilitation AIGE	2,10	0,67	0,00	0,67	31,90%	2,58	-74,03%
Produits d'adjudication des biens réformés	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,26	-100,00%
Autres recettes (Contour Global)	0,45	0,23	0,21	0,44	97,78%	0,45	-2,22%
Droits et frais administratifs	8,32	4,05	1,99	6,04	72,60%	6,05	-0,17%
Régies de recettes	5,27	2,96	1,30	4,26	80,83%	3,81	11,81%
ARTP	0,45	0,10	0,09	0,19	42,22%	0,34	-44,12%
Dir. Générale de la Doc. Nationale (RDI)	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,17	-100,00%
Groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo	1,80	0,99	0,60	1,59	88,33%	1,73	-8,09%
Autres Recettes Non Fiscales	19,39	9,90	0,78	10,68	55,08%	16,17	-33,95%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	14,46	9,27	0,35	9,62	66,53%	12,16	-20,89%
Autres recettes non fiscales non ventilées ailleurs (SRT, recettes consulaires, divers reversements)	4,93	0,63	0,43	1,06	21,50%	4,01	-73,57%
Produits Exceptionnels	1,72	0,29	0,87	1,16	67,44%	0,00	-
Recettes en atténuation de dépenses	1,72	0,29	0,87	1,16	67,44%	0,00	-
Produits Financiers	5,79	5,72	0,27	5,99	103,45%	5,27	13,66%
Intérêts des placements	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	5,07	5,07	0,00	5,07	100,00%	4,65	9,03%
Gains de change	0,50	0,24	0,27	0,51	102,00%	0,43	18,60%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts et commissions sur prêts rétrocédés)	0,20	0,41	0,00	0,41	205,00%	0,19	115,79%
Recettes sur les produits des années antérieures	-	-	0,04	0,04	-	-	-
TOTAL	84,80	44,77	48,14	92,91	109,56%	55,51	67,38%

Source : RGE/CGAF

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin décembre 2018 s'élèvent à 69,00 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 49,58 milliards de FCFA, soit un taux de 139,17%.

Comparées aux réalisations de la même période de l'année 2017 qui s'élevaient à 28,02 milliards de FCFA, on observe une augmentation de 40,97 milliards de FCFA, soit un taux de progression de 146,25%. Cette hausse s'explique essentiellement par le recouvrement des redevances téléphoniques pour un montant de 37,63 milliards de FCFA.

- *Droits et frais administratifs*

Prévus pour un montant de 8,32 milliards de FCFA, les droits et frais administratifs au quatrième trimestre 2018 ont été recouverts à hauteur de 6,04 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 72,60%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de 2017 de la même période qui se chiffraient à 6,05 milliards de FCFA, fait ressortir une légère baisse de 0,01 milliard de FCFA dans le recouvrement de cette catégorie de recettes.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales ont été recouvrées pour un montant de 10,68 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 19,39 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 55,08%.

Ces réalisations, comparées à celles du quatrième trimestre 2017 qui étaient de 16,17 milliards de FCFA, fait ressortir une baisse de 5,49 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 33,95% dû essentiellement à la faible réalisation des produits du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP).

- *Produits exceptionnels*

Prévus pour 1,72 milliard de FCFA, ils comprennent les recettes en atténuation des dépenses. Elles ont été réalisées pour 1,16 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation de 67,44%.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision annuelle de 5,79 milliards de FCFA, les réalisations se chiffrent à 5,99 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2018, soit un taux de recouvrement de 103,45%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2017 qui se chiffraient à 5,27 milliards de FCFA, fait ressortir une hausse de 0,72 milliard de FCFA, soit un taux d'accroissement de 13,66%.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) est de 81,10%, soit 105,89 milliards de FCFA pour une prévision de 130,57 milliards de FCFA. Ils ont enregistré une progression de 19,61% comparée à la même période de l'année 2017.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4 ^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Dons projets	95,71	19,02	53,69	72,71	75,97%	40,21	80,83%
Dons programmes	34,86	0,00	33,18	33,18	95,18%	48,32	-31,33%
TOTAL GENERAL	130,57	19,02	86,87	105,89	81,10%	88,53	19,61%

Sources : RGE, DDPF

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des emprunts obligataires et d'autres emprunts. La loi de finances, gestion 2018, n'a pas prévu les produits de privatisation.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie est de 82,74%, soit 393,46 milliards de FCFA pour une prévision de 475,56 milliards de FCFA. Les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 14,91% comparée à la même période de l'année 2017.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR	Cumul au 30 sept. 2018	Réalisation 4^e trimestre 2018	Cumul au 31 déc. 2018	Taux de réalisation	Réalisation fin déc. 2017	Taux de variation 2017 - 2018
Emprunts projets	123,87	13,57	44,62	58,19	46,98%	29,83	95,07%
Emprunts obligataires	311,29	220,47	74,78	295,25	94,84%	307,61	-4,02%
Emprunts (FEC)	40,40	19,90	20,12	40,02	99,06%	124,97	-67,98%
TOTAL GENERAL	475,56	253,94	139,52	393,46	82,74%	462,41	-14,91%

Sources : DGBF, TGE, DDPF

III. L'exécution des dépenses du budget général

Les dépenses du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin décembre 2018, le taux d'exécution des dépenses du budget général est de 83,31%, soit un montant de 1 089,28 milliards de FCFA contre des prévisions annuelles de 1 307,56 milliards de FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2017, on constate une baisse de 77,32 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de variation négative de 6,63%.

Tableau n° 12. Exécution globale des dépenses du budget général (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR(1)	Cumul au 30 sept. 2018	Exécution 4 ^e trimestre	Cumul au 31 déc. 2018 (2)	Taux d'Exécution (3 = 2/1)	Exécution fin déc. 2017	Taux de variation 2017-2018
Dépenses budgétaires	920,56	496,54	290,45	786,99	85,49%	710,91	10,70%
Intérêts de la Dette Publique	70,99	54,59	16,16	70,75	99,66%	48,61 ¹	45,55%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	46,30	51,65	97,95	99,62%	-	-
Dépenses de Personnel	205,33	141,36	59,04	200,40	97,60%	192,82	3,93%
Dépenses d'acquisition de biens et services	116,16	105,98	3,39	109,37 ²	94,15%	196,14	-44,24%
Dépenses de Transfert	119,63	98,62	15,00	113,62	94,98%	102,36	11,00%
Dépenses d'Investissement	310,13	49,70	145,20	194,90	62,84%	170,98	13,99%
Charges de trésorerie	386,99	243,90	58,39	302,29	78,11%	455,69	-33,66%
Amortissement de la Dette	386,99	243,90	58,39	302,29	78,11%	455,69	-33,66%
TOTAL GENERAL	1307,56	740,44	348,84	1 089,28	83,31%	1 166,60	-6,63%

Sources : SIGFIP, DDPF, DF/CGAF

¹ Le montant de la dette à fin décembre 2017 été réévalué à un montant de 48,61 milliards de FCFA.

² Intègrent les dépenses d'immobilisations d'un montant de 10,00 milliards de FCFA ordonnancées par la Direction des Finances et la Direction des services des FAT.

1. Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Tableau n° 13. Exécution des dépenses budgétaires (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR(1)	Cumul au 30 sept. 2018	Exécution 4 ^e trimestre	Cumul au 31 déc. 2018 (2)	Taux d'Exécution (3 = 2/1)	Exécution fin déc. 2017	Taux de variation 2017-2018
Intérêts de la Dette Publique	70,99	54,59	16,16	70,75	99,66%	48,61	45,55%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	46,30	51,65	97,95	99,62%	-	-
Dépenses de Personnel	205,33	141,36	59,04	200,40	97,60%	192,82	3,93%
Dépenses d'acquisition de biens et services	116,16	105,98	3,39	109,37	94,15%	196,14	-44,24%
Dépenses de Transfert	119,63	98,62	15,00	113,62	94,98%	102,36	11,00%
Dépenses d'Investissement	310,13	49,70	145,20	194,90	62,84%	170,98	13,99%
TOTAL GENERAL	920,56	496,54	290,45	786,99	85,49%	710,91	10,70%

Sources : SIGFIP, DDPF, DF

Sur une prévision de 920,56 milliards de FCFA, les dépenses budgétaires exécutées à fin décembre 2018 s'élèvent à 786,99 milliards de FCFA, soit un taux de 85,49%. Elles enregistrent une hausse de 10,70% par rapport à l'exécution de la même période de l'année 2017 due essentiellement à une évolution significative de l'intérêt de la dette publique.

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées

des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire.

L'exécution des dépenses est encadrée, dès leur engagement, par les fiches d'autorisation de dépenses. Elle est régulée suivant un taux d'ouverture des grandes natures de dépenses.

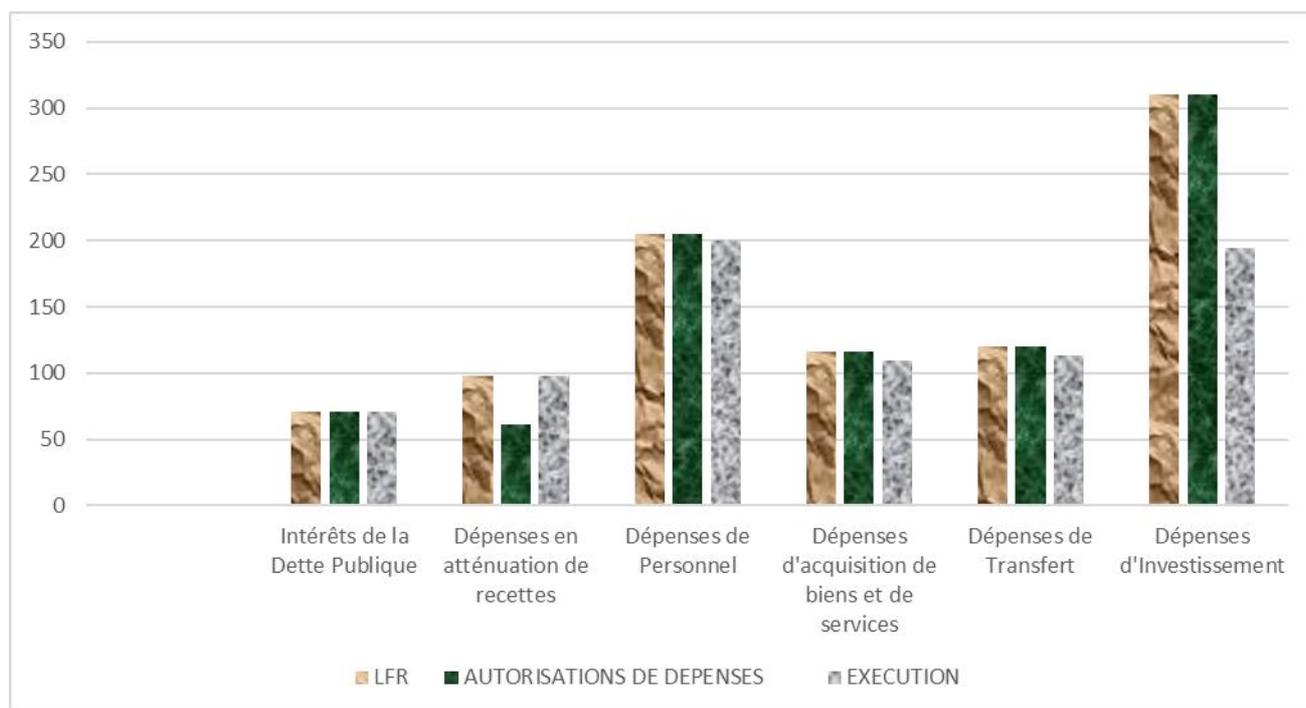
A fin décembre 2018, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 14 suivant :

Tableau n° 14. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR(1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	31 décembre 2018			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	70,99	70,99	100,00%	70,75	99,66%	99,66%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	60,96	62,00%	97,95	99,62%	160,68%
Dépenses de Personnel	205,33	205,33	100,00%	200,40	97,60%	97,60%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	116,16	115,79	99,68%	109,37	94,15%	94,46%
Dépenses de Transfert	119,63	119,63	100,00%	113,62	94,98%	94,98%
Dépenses d'Investissement	310,13	310,13	100,00%	194,90	62,84%	62,84%
TOTAL	920,56	882,83	95,90%	786,99	85,49%	89,14%

Sources : SIGFIP, DDPF

Graphique n°3. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du quatrième 2018, les dépenses sont globalement autorisées à 95,90%. Sur les grandes natures de dépenses, les intérêts de la dette publique ont connu la plus forte exécution avec un taux de 99,66%.

Le tableau n°15 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses définie par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 15. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards de FCFA)

LIBELLES	LFR(1)	31 décembre 2018					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5=4/1)	PRISE EN CHARGE (6)	TAUX D'EXECUTION (7=6/1)
Dépenses budgétaires	920,56	790,14	85,83%	786,99	85,49%	789,12	85,72%
Intérêts de la Dette Publique	70,99	70,75	99,66%	70,75	99,66%	70,17	98,85%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	97,95	99,62%	97,95	99,62%	97,95	99,62%
Dépenses de Personnel	205,33	200,40	97,60%	200,40	97,60%	200,40	97,60%
Dépenses d'acquisition de biens et services	116,16	109,37	94,15%	109,37	94,15%	109,43	94,21%
Dépenses de Transfert	119,63	116,77	97,61%	113,62	94,98%	116,27	97,19%
Dépenses d'Investissement	310,13	194,90	62,84%	194,90	62,84%	194,90	62,84%
Charges de trésorerie	386,99	302,29	78,11%	302,29	78,11%	302,29	78,11%
Amortissement	386,99	302,29	78,11%	302,29	78,11%	302,29	78,11%
TOTAL GENERAL	1307,56	1 092,43	83,54%	1 089,28	83,31%	1 091,41	83,47%

Sources : DF, PGE, DDPF, SIGFIP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 1 092,43 milliards de FCFA et 1 089,28 milliards de FCFA contre une prévision de 1307,56 milliards de FCFA, soit des taux d'exécution de 83,54% et 83,31%. Ces dépenses mandatées sont prises en charge à hauteur de 1 091,41 milliards de FCFA, soit un taux de 83,47%.

a. Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour une prévision de 70,99 milliards de FCFA, on a enregistré un paiement des intérêts de la dette dus par l'Etat à hauteur de 70,17 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 98,85%. Les intérêts de la dette réglés au 31 décembre 2018 ont connu une hausse de 45,55% par rapport à leur niveau de la même période en 2017.

b. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se composent de catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel pour le compte du dernier trimestre de l'année 2018 s'élève à 59,04 milliards de FCFA, soit 28,75% des prévisions annuelles arrêtées à 205,33 milliards de FCFA. Comparé à l'année 2017 où cet ordonnancement s'établissait à 56,91 milliards de FCFA à la même période, on note un léger accroissement de 2,13 milliards de FCFA, soit un taux de 3,74%.

Le cumul des ordonnancements des dépenses de personnel à fin décembre 2018 s'élève à 200,40 milliards de FCFA, soit 97,60% des prévisions estimées à 205,33 milliards de FCFA. En 2017 et à la même période, ce montant se chiffrait à 192,82 milliards de FCFA. On note une augmentation de 3,93%

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du dernier trimestre est passé de 48 226 agents le 30 septembre 2018 à 48 937 agents à fin décembre 2018, faisant apparaître une hausse de l'effectif de 1,48%. Cette variation s'explique par l'entrée de 100 nouveaux agents et la sortie de 302 anciens (confer état des entrées et sorties en annexe 2).

c. Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au dernier trimestre de l'année 2018 est arrêté à 207,32 milliards de FCFA, équivalant à un taux de 96,66% par rapport aux prévisions de l'année, estimées à 214,48 milliards de FCFA.

Rapporté à l'année 2017 où le niveau desdites dépenses se situait à 196,14 milliards de FCFA à la même période.

d. Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux sommes que l'Etat alloue à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

Au 31 décembre 2018, les dépenses de transfert sont ordonnancées à 113,62 milliards de FCFA, représentant 94,98% des prévisions annuelles fixées à 119,63 milliards de FCFA. A la même période en 2017, ces dépenses sont ordonnancées à hauteur de 102,36 milliards de FCFA.

e. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont des dépenses publiques concernant la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et des ressources externes.

L'ensemble des dépenses ordonnancées à fin décembre 2018 s'élève à 194,90 milliards de FCFA pour une prévision de 310,13 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 62,84%. A la même période de l'année dernière, ce taux était de 54,53%.

Le montant total des dépenses ordonnancées sur les ressources internes s'élève à 64,00 milliards de FCFA pour une prévision de 90,56 milliards de FCFA, soit un taux de 70,67%. (cf. tableau 18).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les demandes de décaissement visées en partie par la DDPF au 31 décembre 2018 sur les ressources externes se chiffrent à 130,90 milliards de FCFA contre une prévision de 219,58 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 59,61% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans le tableau 17.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 72,71 milliards de FCFA contre une prévision de 95,71 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 75,97% (cf. annexe 2).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 58,19 milliards de FCFA contre une prévision de 123,87 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 46,98%. (cf. annexe 3).

L'exécution de l'ensemble des dépenses d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 16 ci-après :

Tableau n° 16. Tableau récapitulatif des exécutions des investissements publics par fonction (en milliards de FCFA)

Fonctions	31 décembre 2018		
	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	70,52	34,09	48,34%
Défense	0,36	0,36	100,00%
Ordre et sécurité publics	5,39	3,24	60,11%
Affaires économiques	177,57	121,14	68,22%
Protection de l'environnement	2,85	3,31	116,14%
Logement et équipements collectifs	0,77	0,61	79,22%
Santé	23,79	17,60	73,98%
Loisirs, culture et culte	2,49	0,17	6,83%
Enseignement	13,20	7,74	58,64%
Protection sociale	13,20	6,64	50,30%
TOTAL	310,13	194,90	62,84%

Sources : DGBF / DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements externe et interne se présente comme l'indique respectivement les tableaux 17 et 18.

Tableau n° 17. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards de FCFA)

Fonctions	31 décembre 2018		
	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	23,87	3,63	15,21%
Défense	0,00	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	4,45	3,07	68,99%
Affaires économiques	138,78	90,65	65,32%
Protection de l'environnement	2,75	3,21	116,73%
Logement et équipements collectifs	0,20	0,20	100,00%
Santé	23,35	17,18	73,58%
Loisirs, culture et culte	2,18	0,00	0,00%
Enseignement	11,39	6,75	59,26%
Protection sociale	12,61	6,21	49,25%
TOTAL	219,58	130,90	59,61%

Sources : DGBF / DDPF

**Tableau n° 18. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes
(en milliards de FCFA)**

Fonctions	31 décembre 2018		
	Prévisions	Exécutions	Taux d'exécution
Services généraux des administrations publiques	46,65	30,45	65,27%
Défense	0,36	0,36	100,00%
Ordre et sécurité publics	0,94	0,17	18,09%
Affaires économiques	38,79	30,50	78,63%
Protection de l'environnement	0,10	0,01	10,00%
Logement et équipements collectifs	0,57	0,41	71,93%
Santé	0,44	0,42	95,45%
Loisirs, culture et culte	0,31	0,17	58,84%
Enseignement	1,81	0,99	54,70%
Protection sociale	0,59	0,44	74,58%
TOTAL	90,56	64,00	70,67%

Sources : *DGBF/DDPF*

2. Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des amortissements de la dette publique.

D'un montant prévisionnel de 386,89 milliards de FCFA, les amortissements remboursés à fin décembre 2018 s'élèvent 302,29 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 78,11% (cf. Tableau 15).

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Au titre de la gestion 2018, seul le compte d'affectation spéciale a été ouvert. Il comprend :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

La situation dudit compte est récapitulée dans les tableaux suivants :

**Tableau n° 19. Situation de l'exécution des comptes d'affectation spéciale (CAS)
(en milliards de FCFA)**

CAS	LFR (1)	Recettes	Dépenses (2)	Taux d'exécution (3=2/1)
FNAFPP	1,54	1,10	1,10	71,43%
FSDH	1,51	1,10	1,10	71,43%
FPDT	0,25	0,26	0,26	104,00%
FNDF	0,08	0,19	0,19	237,50%
TOTAL	3,38	2,65	2,65	78,40%

Source : PGE

Pour une prévision de 3,38 milliards de FCFA, les recettes recouvrées ainsi que les dépenses exécutées s'élèvent à un même montant de 2,65 milliard de FCFA, soit un taux de réalisation des recettes et d'exécution des dépenses de 78,40%.

V. Le solde budgétaire

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2018 se présente ainsi qu'il suit:

- des recettes de 1 155,44 milliards de FCFA contre une prévision de 1 310,94 milliards de FCFA, soit un taux de 88,14%;
- des dépenses de 1091,93 milliards de FCFA contre une prévision de 1 310,94 milliards de FCFA, soit un taux de 83,29%;
- solde général d'exécution positif de 63,51 milliards de FCFA.

Tableau n° 20. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat

LIBELLES	31 décembre 2018			Taux de variation 2017-2018
	LFR (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1307,56	1 152,79	88,16%	-1,44%
Recettes budgétaires	832,00	759,33	91,27%	7,37%
Recettes fiscales	616,62	560,53	90,90%	-0,47%
Recettes non fiscales	84,80	92,91	109,56%	67,38%
Dons projets	95,71	72,71	75,97%	80,83%
Dons programmes	34,86	33,18	95,18%	-31,33%
Ressources de trésorerie	475,56	393,46	82,74%	-14,91%
Emprunts (FEC)	40,40	40,02	99,06%	-67,98%
Emprunt obligataire	311,29	295,25	94,85%	-4,02%
Emprunts projets	123,87	58,19	46,98%	95,07%
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (b)	1307,56	1 089,28	83,31%	-6,63%
Dépenses budgétaires	920,56	786,99	85,49%	10,70%
Dépense de personnel	205,33	200,40	97,60%	3,93%
Intérêts sur la dette	70,99	70,75	99,66%	45,55%
Dépenses en atténuation de recettes	98,32	97,95	99,62%	-
Dépenses d'acquisition de biens et services	116,16	109,37	94,15%	-44,24%
Dépenses de transfert	119,63	113,62	94,98%	11,00%
Dépenses d'investissement	310,13	194,90	62,84%	13,99%
Charges de trésorerie	386,99	302,29	78,11%	-33,67%
Amortissement de la dette	386,99	302,29	78,11%	-33,67%
Solde du budget général (c = a - b)	0,00	63,51	-	-
Recettes des CST(d)	3,38	2,65	78,40%	-89,76%
Dépenses des CST (e)	3,38	2,65	78,40%	-89,76%
Solde des CST (f = d - e)	0,00	0,00	0,00%	-
Solde général d'exécution	0,00	63,51	-	-

Source : SIGFIP

CONCLUSION

L'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2018 dégage un solde positif réel de 63,51 milliards de FCFA résultant des recettes encaissées pour 1 155,44 milliards de FCFA, des dépenses ordonnancées à hauteur de 1 091,93 milliards de FCFA. En tenant compte du montant de 65,74 milliards de FCFA ordonnancé au titre de la réduction des arriérés, le budget de l'Etat présente un solde négatif de 2,23 milliards de FCFA.

Les taux d'exécution des intérêts de la dette publique, des dépenses d'atténuation de recettes, des dépenses de personnel, de biens et services, de transfert et d'investissement s'élèvent respectivement à 99,66%, 99,62, 97,60%, 94,15%, 94,98% et 62,84%.

ANNEXES

Annexe n° 1. Etat des entrées et sorties dans la Fonction Publique au 31 décembre 2018

	Cumul au 30 sept. 2018	Octobre	Novembre	Décembre	Cumul au 31 déc. 2018
Effectif des Entrés	1 034	518	318	164	2034
Solde correspondante	300 154 716	110 685 659	77 377 484	73 145 425	561 363 284
Effectif des Sortis	1 816	216	37	49	2 118
Solde correspondante	480 105 326	61 089 640	12 228 319	14 717 159	568 140 444
Impact net sur la solde	-196 512 953	49 596 019	65 149 165	58 428 266	-6 777 160
Montant Rappel 2018	5 749 294 251	1 399 030 373	1 343 056 209	2 486 468 514	11 979 367 534
Montant Rappel 2017	6 372 064 606	725 020 467	1 396 287 447	322 133 660	11 064 126 634

Source : DF

**Annexe n° 2. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions fin décembre 2018	Taux d'exécution
BM	21,29	16,00	75,15%
FAD/BAD	11,82	11,55	97,72%
PAM	0,10	0,00	0,00%
OMC/GFA	0,23	0,00	0,00%
FMLSTP	10,82	7,79	72,00%
FDS GAVI	1,05	1,08	102,86%
AFD	3,58	0,96	26,82%
OMS	0,49	0,78	159,18%
PNUD	1,05	0,00	0,00%
Allemagne/GIZ/KFW	7,28	3,60	49,45%
JICA	12,64	15,59	123,34%
AIEA	0,07	0,00	0,00%
BADEA	0,05	0,01	20,00%
CEB	0,60	0,00	0,00%
OCP MAROC	0,12	0,32	266,67%
UEMOA	2,57	0,00	0,00%
ART&P	0,30	0,00	0,00%
FEM/Fonds Vert	0,06	0,00	0,00%
FEM	0,01	0,00	0,00%
UNICEF	2,13	2,13	100,00%
UNFPA	1,17	1,64	0,00%
PNUE	0,03	0,00	140,17%
FED/UE	18,27	11,26	61,63%
TOTAL	95,71	72,71	75,97%

Source : DDPF

**Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts
(en milliards de FCFA)**

Sources de Financement	Prévisions	Exécution fin décembre 2018	Taux d'exécution
BADEA	10,03	2,95	29,41%
BID	14,87	3,57	24,00%
BOAD	32,43	9,37	29,89%
EO	14,58	0,00	0,00%
BIDC	0,04	0,00	0,00%
EXIM BANK Chine	19,51	31,16	159,71%
EXIM BANK Inde	0,87	0,13	14,94%
CHINE	2,17	0,00	0,00%
FIDA	3,44	0,49	14,24%
FAO/Algérie	0,06	0,00	0,00%
KFW, Allemagne, GIZ	0,46	0,00	0,00%
BAD	5,95	2,62	44,03%
OFID	1,74	0,00	0,00%
BM	15,26	7,41	48,56%
FKD	2,46	0,50	20,33%
TOTAL	123,87	58,19	49,98%

Source : DDPF